



DECLARATION AU CE du 30.04.09

1) RAPPORT EGALITE PROFESSIONNELLE 2008 AVIS CFDT AU CE DU 30.04.2009

Le personnel féminin, avec un effectif de 214 salariées sur 2314 personnes représente 9,2% de l'effectif total de l'établissement fin 2008. Bien que nous constatons une augmentation constante du personnel féminin depuis plusieurs années (8,8% en 2007), la lenteur de cette progression maintient le pourcentage de l'effectif féminin très éloigné des 20% de l'Accord EADS. Cette progression concerne toutes les catégories avec un effet plus marqué dans les métiers de techniciens.

Nous tenons cependant à souligner qu'il n'y a toujours pas de cadre féminin à partir de la position IIBCE et IIC.

A la lecture du rapport, il apparaît toujours un écart de rémunération en défaveur du personnel féminin, même si d'une année sur l'autre ces écarts tendent à diminuer.

Concernant la formation, l'effort demeure équilibré entre les populations homme et femme.

Au regard de ces éléments, nous constatons que la direction a poursuivi ses efforts vers une égalité homme/femme dans notre entreprise. Néanmoins, les catégories utilisées pour construire les tableaux ne sont pas des postes de travail, ce sont les grands services de notre Etablissement (les postes de travail, pour la catégorie « Administratifs », par exemple, seraient « Secrétaires/Comptables/Assistants RH...). Les catégories professionnelles ne sont pas distinguées non plus. Il manque également la répartition selon la pénibilité du travail, dont le caractère répétitif des tâches.

Pour la CFDT, ce rapport devrait contenir une analyse écrite de la Direction et non seulement des alignements de tableaux, qui ferait ressortir les points forts et les points faibles, ainsi que les orientations que la Direction compte prendre pour les années à venir.

En conclusion la CFDT donnera un avis défavorable au rapport égalité professionnelle 2008 et encourage la Direction à intensifier sa démarche pour une meilleure égalité professionnelle dans l'entreprise.

2) BUDGET PREVISIONNEL – Proposition CFDT :

La CFDT rappelle en premier lieu son attachement au recentrage géographique du CE.

La CFDT, comme elle l'a déjà fait remarquer à la Commission de Contrôle, déplore également que le CE doive prendre en charge, en lieu et place de la Direction, une grosse partie des investissements (environ 5 fois plus important qu'en 2008) concernant le nouveau bâtiment du CE.

Ceci étant, la CFDT souhaite également faire une proposition.

Compte tenu des incertitudes actuelles, nous avons établi un budget prudent sur la base de la cotisation AIRBUS estimée (4.112.000 Euros), même si nous considérons qu'elle est sous-

estimée. En effet, considérant une année 2008 plutôt bonne, ainsi que l'impact moindre de ROC, aujourd'hui réalisé à environ 70%, la CFDT estime la cotisation prévisionnelle autour de 4.265.000 Euros.

De plus, le montant des investissements étant conséquent (estimé à 657.000 Euros) et le montant de la trésorerie avoisinant les 1.200.000 Euros, dont environ 500.000 Euros réservés aux départs anticipés, la CFDT considère qu'une fois allouée la somme de 300.000 Euros à son fonctionnement, le CE dispose de 400.000 Euros supplémentaires permettant de financer les investissements.

La CFDT propose donc un budget de 4.665.000 Euros réparti comme suit :

- Restaurant : 1.725.000 Euros
- Mutuelles : 20 000 Euros
- Activités sociales : 550.000 Euros
- Activités culturelles : 600.000 Euros
- Vacances : 600.000 Euros
- Frais administratifs, dont bâtiment : 1.145.000 Euros

En temps de crise et de difficultés concernant le pouvoir d'achat, la CFDT considère que ce budget se doit d'insister plus particulièrement sur les activités sociales. C'est pourquoi, au-delà du soutien et du développement des séjours Jeunes, culturels et linguistiques, du développement des voyages, week-ends et loisirs, qui nous semblent importants, la CFDT propose notamment d'augmenter le montant des bourses d'études réalisé en 2008 de 10%, les bons d'achats de Noël de 10%, ainsi que le budget Chèques Vacances de 10%.

Pour la CFDT, il serait également intéressant de développer des billetteries au CE, notamment des places de cinéma autour de 4 Euros.

3) PLAN DE FORMATION 2008 : AVIS CFDT AU CE DU 30 AVRIL 2009

La CFDT constate positivement une augmentation significative du nombre d'heures du plan de formation réalisées par rapport au prévisionnel (64.313 contre 62.100 prévues) pour un budget moindre (3,14 Millions d'Euros en 2008 contre 3,6 Millions d'Euros environ en 2007).

En 2008, l'accent a été mis sur le domaine « Fonctions Techniques », ce qui correspond bien aux besoins de notre établissement dans cette période de développement de nouveaux programmes.

La CFDT tient à attirer l'attention de la Direction sur la nécessité de former les agents de fabrication à l'anglais, ce qui ne semble pas être le cas actuellement (1 personne par stage) : en effet, le besoin est de plus en plus évident, tant pour la consultation de la documentation technique que pour une bonne communication entre les partenaires de différentes nationalités travaillant ensemble.

Concernant le DIF, la CFDT tient à rappeler son attachement à ce que le temps de formation soit essentiellement réalisé sur le temps de travail. Or, contrairement à 2007 où la répartition était d'environ 75% temps de travail contre 25% hors temps de travail, l'année 2008 fait apparaître que nous sommes arrivés aujourd'hui à une répartition de quasiment 50/50%. C'est pourquoi, et au regard de l'utilisation du volume d'heure du DIF par les agents de fabrication, la CFDT souhaite qu'une sensibilisation au DIF temps de travail soit effectuée en direction de cette population, notamment en ce qui concerne les formations en langues.

En conséquence, et malgré ces remarques, la CFDT donnera un avis favorable au plan de formation 2008.

4) BILAN SOCIAL : AVIS CFDT AU CE DU 30 AVRIL 2009-04-28

L'année 2008 est encore une année record en terme de livraisons pour AIRBUS et l'année de la création de la filiale AEROLIA. Si elle se félicite de la bonne santé affichée de notre entreprise en terme de livraisons, la CFDT rappelle néanmoins qu'elle n'a pas cessé, tout au long de l'année, d'exprimer son désaccord quant au dossier de filialisation de l'usine-ville, tant sur le fond (interrogations industrielles et économiques) que sur la forme (garanties de reclassement).

Le Bilan Social nous propose comme chaque année une image complète de la situation dans notre établissement.

En ce qui concerne les effectifs, la CFDT ne peut que regretter la baisse régulière du nombre des personnels sur notre site. En effet, de 2532 en 2006, nous comptons actuellement 2314 salariés en 2008, soit une perte sèche de 218 personnes sur deux ans. De plus, on constate une baisse des effectifs particulièrement flagrante sur les cols bleus, avec un chiffre de 897 en 2006 contre seulement 745 en 2008, soit une perte de 152 emplois sur deux ans. Cette importante déflation dans cette catégorie de personnels ne peut pas être sans conséquences sur les conditions de travail déjà difficiles sur les chaînes d'assemblage.

Malheureusement, la reprise timide de l'embauche, 29 en 2007 et 42 en 2008, ne permet pas de compenser les 193 départs de 2008, ni par conséquent de stabiliser l'effectif global.

La CFDT considère cette déflation de cols bleus pour le moins inquiétante ; en effet, il nous semble essentiel d'assurer un bon transfert des compétences entre entrants et sortants. De plus, la CFDT souhaite que les renouvellements d'effectifs dans toutes les catégories professionnelles soient suffisamment anticipés, afin d'assurer une bonne transmission des savoir-faire indispensables à la montée en cadence de l'A380 et au lancement de nouveaux programmes.

Compte tenu de la baisse régulière des effectifs, de la filialisation de l'usine-ville et de l'évolution du Business Model AIRBUS (Launch Manufacturing), la CFDT ne peut que donner un avis défavorable au bilan social.

5) EXAMEN DU RAPPORT MEDICAL 2008 : AVIS CFDT AU CE DU 30 AVRIL 2009-04-28

La CFDT tient tout d'abord à remercier le service médical pour l'établissement de son rapport médical.

Après lecture de l'examen du rapport médical 2008, nous constatons une nouvelle fois une augmentation du nombre de salariés soumis à des risques faisant l'objet d'une réglementation spécifique, notamment au bruit. La CFDT rappelle à ce sujet que des cartes du son par ateliers doivent impérativement être dressées, que des sensibilisations régulières doivent être effectuées dans les ateliers et que chacun doit pouvoir bénéficier des protections individuelles adéquates. A ce propos, cela n'exonère pas l'entreprise d'éventuels travaux d'isolation acoustiques.

D'une manière générale, la CFDT estime que la direction doit mieux prendre en compte les conditions de travail, notamment le stress et la pénibilité, étant donné les cadences élevées et les inquiétudes des salariés quant à leur avenir. La CFDT constate d'ailleurs avec inquiétude l'augmentation significative des accidents avec arrêt en 2008.

L'arrivée d'une psychologue en 2008, associée aux résultats de l'enquête Qualité de Vie au Travail devrait aider à résoudre certaines situations parfois tendues, voire dramatiques. Le taux de participation à cette enquête ayant été concluant, la CFDT espère qu'elle apportera des solutions aux problèmes existants.

La CFDT remarque également que les reprises de travail à des postes adaptés sont en augmentation, ce qui renforce notre conviction de conserver des postes dits « doux » en nombre suffisant.